

Youboox SAS
20 Cité des Fleurs
75017 Paris

Monsieur Boris Charpentier
163 avenue Jean Jaurès 75019 Paris

A Paris, le 18 aout 2014

Lettre remise en main propre contre récépissé

Objet : Promesse d'embauche en CDI

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous annoncer que vous êtes accepté en CDI chez Youboox au poste de Lead développeur Mobile, au salaire de 36.000€/an

Sous l'autorité du Directeur technique, vous aurez les responsabilités suivantes :

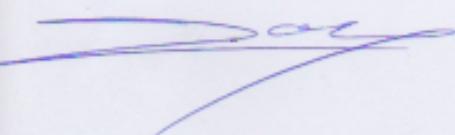
- Développement de nos applications mobiles;
- Architecture logicielle ;
- Architecture technique ;
- Suivi qualité

Nous vous remercions, pour la tenue de votre dossier, de bien vouloir nous retourner une copie du présent courrier revêtu de votre signature précédée de la mention « Reçu en main propre ».

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de notre respectueuse considération.

L'EMPLOYEUR
Vincent Daubry

LE SALARIE
Boris Charpentier
Remis en main propre le 18 aout 2014


YOUBOOKS
20 Cité des Fleurs 75017 Paris
SIRET 5111014377105 Paris





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2014

IMPÔT SUR LES REVENUS de l'année 2013

M CHARPENTIER BORIS

163 AV JEAN JAURES
75019 PARIS

Vos références

Pour accéder à votre espace Particulier

Numéro fiscal : 30 07 578 262 381 C

Numéro de télédéclarant : voir votre déclaration
Revenu fiscal de référence : 30 094

Référence de l'avis : 14 75 1014137 30

Numéro de contrat de prélèvement : P1 75 0121482 93

RUM* : FR46ZZZ005002P175012148293

Numéro FIP : 755 84 82 1204188789 3 A

Numéro de rôle : 011 A

Date d'établissement : 10/07/2014

Date de mise en recouvrement : 31/07/2014

* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le 15/09/2014 (41)

1 888,00 €

Détail du montant à payer

Montant de votre impôt sur le revenu 3 248,00 €

Versements sur le 1er acompte 680,00 €

Versements sur le 2d acompte 680,00 €

You avez choisi le prélèvement à l'échéance

Sauf avis contraire de votre part avant le 01/09/2014,
directement sur impots.gouv.fr
ou auprès de votre centre prélèvement service,
la somme à payer sera prélevée le 25/09/2014
sur le compte bancaire indiqué ci-dessous.

VOUS N'AVEZ RIEN À ENVOYER.

Compte à débiter :

Numéro de compte : FR76 3005 6001 6001 6022 9474 066

Titulaire : CHARPENTIER BORIS

Établissement teneur du compte : HSBC FR LIMOGES

Nom du créancier : DGFIP DRFIP LIMOUSIN

AVIS D'IMPÔT 2014

Impôt sur les revenus de l'année 2013

	Déclar. 1		Total
Total des salaires et assimilés ²	33437		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 3344		
Salaires, pensions, rentes nets.....	30093		30093
Revenus perçus par le foyer fiscal			
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....		1	1
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷			
Revenu brut global.....			30094
CSG déductible.....			- 0
Revenu imposable.....			30094
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			3417
Impôt sur le revenu net avant corrections.....			3417
Impôt total avant crédits d'impôt.....			3417
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS			
Intérêts prêts étudiants.....	Montant déclaré	Montant retenu	
Montant du crédit d'impôt calculé.....	675	675	
IMPOT NET			
Total de l'impôt sur le revenu net.....			3248
Taux d'imposition ²⁴			10,79%
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE A RECOUVRER.....			3248
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
Revenu fiscal de référence ²⁵			30094

[Suite en page suivante >>>](#)

>>> Suite de votre avis

Informations indiquées pour mémoire

Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible¹⁹

1

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations d'épargne retraite versées en 2014, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2015 est de :

Plafond total de 2012.....

Déclar. 1

7172

Plafond non utilisé pour les revenus de 2011.....

0

Plafond non utilisé pour les revenus de 2012.....

+ 3535

Plafond non utilisé pour les revenus de 2013.....

+ 3637

Plafond calculé sur les revenus de 2013.....

+ 3703

Plafond pour les cotisations versées en 2014.....

= 10875

Vos démarches

⇒ Par internet : impots.gouv.fr pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.

⇒ Par téléphone : Votre centre prélèvement service, pour des questions sur la mensualisation ou le prélèvement :

0 810 012 034* - courriel : cps.montpellier@dgfip.finances.gouv.fr

- courrier : centre prélèvement service CS 69533 34960 MONTPELLIER CEDEX2

Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 IMPOTS (0810 46 76 87)*.

Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).

⇒ Sur place : Votre centre des finances publiques, pour obtenir des renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et poser toutes vos questions sur le paiement ou sur le montant de votre impôt.

Centre des finances publiques :

SERVICE IMPOTS PARTICULIERS PARIS 19E VILLETTÉ - S.A.I.D. ARGONNE

17 PCE DE L ARGONNE - 75938 PARIS CEDEX 19

Tél : 01 44 89 76 67 Courriel : sip.paris-19e-villette@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil du public : DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H A 16H OU SUR RDV

* (coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur)

AVIS D'IMPÔT 2014

Impôt sur les revenus de l'année 2013

--	--	--	--	--

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, faites votre réclamation depuis votre espace Particulier sur impots.gouv.fr ou par courrier à votre centre des finances publiques, avant le 31 décembre 2016 (dans les conditions prévues aux articles R*190-1, R*196-1, R*196-3 du livre des procédures fiscales).

ETAT CIVIL ET ADRESSE

Nom : M CHARPENTIER BORIS

Adresse d'imposition au 01/01/2014

163 AV JEAN JAURES
75019 PARIS

Déclarant 1 - Nom de naissance : CHARPENTIER

Adresse : 2 RUE RUE
LIMOGES (87)

Carte valable jusqu'au : 28.02.2015

délivré le : 01.03.2006

par : PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE (87)

Signature de l'autorité :



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ N° : 050387200015

Nationalité Française

CE Nom : CHARPENTIER

Prénom(s) : BORIS, SIMON, GÆL

Sexe : M Naissance : 11.12.1989

à : LIMOGES (87)

âge : 25 ans

Signature

du titulaire :



IDFRACHARPENTIER<<<<<<<<<<<<872045

0503872000159BORIS<<SIMON<<8912112MO



HSBC France, votre banque en ligne

Imprimer un RIB

HSBC		Relevé d'identité bancaire	
Code Banque 30056	Code Guichet 00160	Numéro de Compte 01602294740	Clé RIB 66
IBAN (Identifiant International) FR76 3005 6001 6001 6022 9474 066		Code BIC CCFRFRPP	
Domiciliation HSBC FR LIMOGES M. CHARPENTIER BORIS			

HSBC		Relevé d'identité bancaire	
Code Banque 30056	Code Guichet 00160	Numéro de Compte 01602294740	Clé RIB 66
IBAN (Identifiant International) FR76 3005 6001 6001 6022 9474 066		Code BIC CCFRFRPP	
Domiciliation HSBC FR LIMOGES M. CHARPENTIER BORIS			



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2014

IMPÔT SUR LES REVENUS
de l'année 2013ORIGINAL
À CONSERVER

7191027809 0004

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP LIMOGES VILLE
30 RUE CRUVEILHIER BP61003
87050 LIMOGES CEDEX 2

eco' pli 86 POITIERS PIC 05.08.14 CI0096



7191027809 0004

M CHARPENTIER THIERRY
OU MME CHARPENTIER AGNES
2 RUE RUDE
87000 LIMOGES

Vos références

Pour accéder à votre espace Particulier
Numéro fiscal :
Déclarant 1 : 20 86 550 883 424 C
Déclarant 2 : 09 97 307 209 262 C

Numéro de télédéclarant : voir votre déclaration
Revenu fiscal de référence : 237 802

Référence de l'avis : 14 87 0084707 64

Numéro FIP : 870 02 35 1127186789 3 A
Numéro de rôle : 011 A
Date d'établissement : 10/07/2014
Date de mise en recouvrement : 31/07/2014

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le **15/09/2014 (41)** **25 301,00 €**

Détail du montant à payer

Montant de votre impôt sur le revenu **68 735,00 €**Versements sur le 1er acompte **21 717,00 €**Versements sur le 2d acompte **21 717,00 €**Attention modification de la loi :
il est interdit de payer en espèces
ce montant supérieur à 300 €.

87011

Attention : l'enveloppe retour est réservée au paiement par TIP ou par chèque bancaire. Ne joignez aucun autre document (sauf votre RIB si nécessaire).

Partie à détacher suivant les pointillés

Pour payer
par smartphone
flashez ce code
avec l'application
« Impots.gouv »



ÉTABLIS. GUICHET COMPTE CLÉ
10558022011982150030063

CHARPENTIER THIERR

En cas de modification, joindre un relevé d'identité
bancaire ou de caisse d'épargne

DATE

Veuillez débiter mon compte
du montant ci-dessous

SIGNATURE

M CHARPENTIER THIERRY
OU MME CHARPENTIER AGNES
2 RUE RUDE
87000 LIMOGES

Centre N° 06 - NNE : 005002

*

Références TIP Titre Interbancaire de Paiement
à rappeler : 14 87 0084707 64 E 011 2014 87011 15/09/2014

€

CENTRE D' ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 90001
59885 LILLE CEDEX 9

Voir explications
à la rubrique
« Comment payer
votre impôt ? »

Montant en euros : 25301,00
NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

148700847076 CHARPENTIER THIERR 10558022011982150030063

001108000156 0201114870084707640870110904806 2530100

AVIS D'IMPÔT 2014

Impôt sur les revenus de l'année 201

Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant ¹	Tota
Pensions alimentaires perçues		6 000	
Abattement spécial de 10%		- 600	
Salaires, pensions, rentes nets		5 400	5 400
Déficits des locations meublées non professionnelles antérieurs déclarés par le foyer		18 514	
Déficits des locations meublées non professionnelles antérieurs imputés en 2013		0	0
Revenus des locations meublées non profess. imposables du foyer			
BNC profess., régime spécial, déclarés	27 958		
Abattement ⁶	- 9 506		
BNC profess., régime spécial, nets	18 452		
BNC profess., régime spécial, total foyer fiscal			18 452
Rev. non commerciaux profess. déclarés	225 435		
Rev. non comm. profess. imposables ⁵	225 435	.	225 435
Revenus perçus par le foyer fiscal			
Revenus de capitaux mobiliers déclarés		249	249
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷			
Revenus fonciers nets			- 7 147
Revenu brut global			242 389
CSG déductible			- 13
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL¹⁰			
Pensions alimentaires ¹⁶		Montant déclaré	Montant retenu
Versements épargne retraite déclarant ¹	3 659	4 574	
Total des charges déduites¹¹	223	223	- 4 797
Revenu imposable			237 579
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			* 68 978

[Suite en page suivante >>>](#)

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE	RÉSIDENCE ALTERNÉE	
M		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS Majeurs CELIBATAIRES ENFANTS MARIÉS PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES NOMBRE DE PARTS 2,50

AVIS D'IMPÔT 2014

Impôt sur les revenus de l'année 2013

>>> Suite de votre avis

REDUCTIONS D'IMPÔT¹⁵

Forfait scolarité : Nombre d'enfants
 Montant de la réduction d'impôt
Total des réductions d'impôt²⁰

	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
	1	1	183

Impôt sur le revenu net avant corrections**Impôt total avant crédits d'impôt****CREDITS D'IMPÔT, IMPUTATIONS**

Prélèvement forfaitaire déjà versé
sur revenus de capitaux mobiliers

	Montant déclaré	Montant retenu
	60	60

PRIME POUR L'EMPLOI²³

Revenus d'activité non salariée
 Activité non salariée, temps plein
 Vous ne pouvez pas bénéficier de la prime car vous ne remplissez pas
 les conditions de revenus fixées dans la loi²³

Déclar. 1	Déclar. 2
250 481 OUI	20 502 OUI

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net
 Taux d'imposition²⁴

68 735
28,86%

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE A RECOUVRER**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES****Revenu fiscal de référence²⁵**

68 735
237 802

Suite en page suivante >>>

Vos démarches

- ⇒ **Par internet :** impots.gouv.fr, pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.
- ⇒ **Par téléphone :** Votre centre prélèvement service, pour des questions sur la mensualisation ou le prélèvement :
 - 0 810 012 011* - courriel : cps.lyon@dgfip.finances.gouv.fr
 - courrier : centre prélèvement service 69327 LYON CEDEX 3
 - Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impôts (0810 46 76 87)*.
 - Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques, pour obtenir des renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et poser toutes vos questions sur le paiement ou le montant de votre impôt.

Centre des finances publiques
 SAID 2EME SECTEUR
 30 RUE CRUEILHIER BP 61003 87050 LIMOGES CEDEX 2
 Tél : 05 55 45 59 18 Courriel : sip.limoges-ville@dgfip.finances.gouv.fr
 Accueil du public : LUNDI AU VENDREDI 8H30-12H ET 13H15-16H ET SUR RDV FERME SAM

7191027809 0004



*(coût d'un appel local à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur)

AVIS D'IMPÔT 2014

Impôt sur les revenus de l'année 2013

>>> Suite de votre avis

Reports sur les années suivantes

Déficits fonciers antérieurs non déduits des autres revenus

Vous pouvez reporter en 2015 sur votre déclaration de revenus fonciers 2014 la fraction de ce déficit dont l'origine n'est pas antérieure à l'année 2004.

Déficits des locations meublées non professionnelles non imputés à reporter sur la déclaration de vos revenus perçus en 2014 à souscrire en 2015²⁶

déficits provenant de l'année 2005.....

34 427

déficits provenant de l'année 2006

1 850

déficits provenant de l'année 2007

1 014

déficits provenant de l'année 2008.....

4 360

déficits provenant de l'année 2009.....

6 351

déficits provenant de l'année 2009.....

4 939

Informations indiquées pour mémoire

Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible¹⁹

249

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations d'épargne retraite versées en 2014, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2015 est de :

Plafond total de 2012

Déclar. 1
67 992

Déclar. 2
15 226

Cotisations prises en compte pour 2013

223

Plafond non utilisé pour les revenus de 2011

14 326

4 623

Plafond non utilisé pour les revenus de 2012

+ 17 630

+ 3 535

Plafond non utilisé pour les revenus de 2013

+ 21 705

+ 3 637

Plafond calculé sur les revenus de 2013

+ 22 544

+ 3 703

Plafond pour les cotisations versées en 2014

= 76 205

= 15 498

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, faites votre réclamation depuis votre espace Particulier sur impots.gouv.fr ou par courrier à votre centre des finances publiques, avant le 31 décembre 2016 (dans les conditions prévues aux articles R*190-1, R*196-1, R*196-3 du livre des procédures fiscales).

ÉTAT CIVIL ET ADRESSE

Nom : M CHARPENTIER THIERRY
OU MME CHARPENTIER AGNES
Adresse d'imposition au 01/01/2014

2 RUE RUDE

87000 LIMOGES

Déclarant 1 - Nom de naissance : CHARPENTIER

Déclarant 2 - Nom de naissance : VIART

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ N°: 060187200755 Nationalité Française

CT Nom : CHARPENTIER

Prenom(s): THIERRY, CLAUDE, CHRISTIAN

Sexe : M Né(e) le : 03/04/1965

à : BAGNOLS-SUR-CÈZE (30)

Taille : 1.80m

Signature du titulaire :



ID FR CHARPENTIER <<<<<< 872045
0601872007559THIERRY<<CLAUD6504038M5

Adresse : 2 RUE RODE

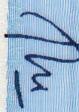
LIMOGES (87)

Carte valable jusqu'au : 09.01.2016

délivrée le : 10.01.2006

par : PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE (87)

Signature de l'autorité :



Formulaire obligatoire
(article 40 A de l'annexe III
au code général des impôts)

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

pour AJ 1 2 mois

Si ce formulaire est déposé sans informations
chiffrées, cocher la case Néant ci-contre
Ne portez qu'une somme par ligne
(Ne pas porter les centimes)

1 NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION			MONSIEUR CHARPENTIER THIERRY							
Nature de l'activité (1)			Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et pédicures-podologues							
N° SIRET		3 5 1 2 5 6 8 3 9 0 0 0 3 3	Si exercice en société (2) AV				Nombre d'associés		AS	
Résultat déterminé (2) : d'après les règles "recettes-dépenses"			AK	X	d'après les règles "créances-dettes"		AL			
Comptabilité tenue (2): Hors taxe CV Taxe incluse CW			Non assujetti à la TVA			AT	X			
Si vous êtes adhérent d'une association agréée (2)		AM X	Année d'adhésion	AN	1990	Nombre de salariés	AP	Salaires nets perçus	AR	
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)			DA	146 345						
RÉSULTAT										
2	1 Recettes encaissées y compris les remboursements de frais ①									AA 300 821
REC	2 À déduire { Débours payés pour le compte des clients ②									AB
E	3 Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés _____) ③									AC
E	4 Montant net des recettes									AD 300 821
T	5 Produits financiers ④									AE
E	6 Gains divers ⑤									AF 400
S	7 TOTAL (lignes 4 à 6)									AG 301 221
DÉPENSES										
3	8 Achats ⑥									BA
D	9 Frais de personnel { Salaires nets et avantages en nature ⑦									BB
E	10 Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)									BC
P	11 Impôts et taxes ⑧ { Taxe sur la valeur ajoutée									BD
E	12 Contribution économique territoriale									JY 441
N	13 Autres impôts									BS 1 436
S	14 Contribution sociale généralisée déductible									BV 14 282
E	15 Loyer et charges locatives									BF 2 153
S	16 Location de matériel et de mobilier - dont redevances de collaboration ⑨ [BW]									BG
PRONONCESES										
P	17 Entretien et réparations	579								TOTAL : travaux, fournitures et services, extérieurs
R	18 Personnel intérimaire									
O	19 Petit outillage ⑩	3 440								
F	20 Chauffage, eau, gaz, électricité	2 469								
E	21 Honoraires ne constituant pas des rétrocessions ⑪	1 734								
S	22 Primes d'assurances	1 184								
I	23 Frais de véhicules ⑫	247								
O	(cochez la case si évaluation forfaitaire ☑)	246								TOTAL : transports et déplacements
N	24 Autres frais de déplacements (voyages...)									
E	25 Charges sociales personnelles : ⑬ dont obligatoires [BT] 26 972 dont facultatives [BU] 5 150									
L	26 Frais de réception, de représentation et de congrès									TOTAL : frais divers de gestion
L	27 Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	4 188								
E	28 Frais d'actes et de contentieux									
S	29 Cotisations syndicales et professionnelles [BY] 1 497									
BRUT										
30	Autres frais divers de gestion	732								BN 548
31	Frais financiers ⑭									BP
32	Pertes diverses ⑮									BR 67 299
33	TOTAL (lignes 8 à 32)									

REVENUS 2013

Formulaire obligatoire
(article 40 A de l'annexe III
au code général des impôts)

COMPTE DE RESULTAT FISCAL

Si ce formulaire est déposé sans informations
chiffées, cocher la case Néant ci contre
Ne portez qu'une somme par ligne
(ne pas porter les centimes)

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION		MONSIEUR CHARPENTIER THIERRY														
N° SIRET		3	5	1	2	5	6	8	3	9	0	0	0	3	3	
DÉCLARATION	34	Excédent (ligne 7 - ligne 33)												CA	233 922	
	35	Plus-values à court terme ⑯												CB		
	36	Divers à réintégrer ⑰												CC		
	37	Bénéfice Sté Civile de moyens ⑯												CD		
	38	TOTAL (lignes 34 à 37)												CE	233 922	
	39	Insuffisance (ligne 33-ligne 7)												CF		
	40	Frais d'établissement ⑯												CG		
	41	Dotation aux amortissements ⑯												CH	8 487	
	42	Moins-values à court terme												CK		
	DÉDUCTIONS	43	Divers à déduire	⑯	CS	dont exonération sur le bénéfice "Zone franche urbaine"			dont exonération sur le bénéfice "pôle de compétitivité"			AX				
		44		AW	dont exonération sur le bénéfice "entreprise nouvelle"			dont abondement sur l'épargne salariale			CT					
		45		CU	dont exonération "jeunes entreprises innovantes"			dont abattement sur le bénéfice "jeunes artistes"			CO					
		46		CI	dont exonération médecins "zones déficitaires en offre de soins"			dont déductions "médecins conventionnés de secteur I"			CQ					
		47		TOTAL (lignes 39 à 44)												CL
	RÉSULTAT	44	Déficit Sté Civile de moyens ⑯												CM	
		45	TOTAL (lignes 39 à 44)												CN	8 487
		46	Bénéfice (ligne 38 - ligne 45)												CP	225 435
	47	Déficit (ligne 45 - ligne 38)												CR		
	TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE	5	Taxe sur la valeur ajoutée												CX	
			Montant de la TVA afférante aux recettes brutes :												CY	
			Montant de la TVA afférante aux achats (biens et services autres qu'immobilisations)												CZ	
	CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE	6	- dont montant de la TVA afférante aux honoraires rétrocédés :												AU	
		7	Contribution économique territoriale ⑯ Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent:													
	Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) ⑯ et ⑰ (1) Type : T (véhicule de tourisme); M (moto); V (VéloMOTEUR, scooter); (2) mettre une croix dans la colonne; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.															
	Désignation des véhicules :			Puissance fiscale	Barème BNC	Barème BIC			Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)					
	Modèle (s)	Type (1)	(2)			(2)	Type de carburant (3)									
	AUDI A3	T	17	X				418	247							
	- Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques															
	Total A	à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A;	Total B	à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035	A	247	B									
	8 Montant des crédits ou réduction d'impôt ⑯								Crédit d'impôt Compétitivité emploi	JT						
	Crédit d'impôt "Formation du chef d'entreprise"	GH		Crédit d'impôt "Investissement en Corse"	GI		Crédit d'impôt Famille	GJ								
	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	GK		Crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale	GL		Crédit d'impôt "Métiers d'art"	GM								
	Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement	GN		Réduction d'impôt "Dépenses mécénat"	GO		Autres réductions ou Crédits d'impôts	GP								

**Impôt sur le revenu
sur revenus 2013**

Dossier : CHARPENTIER

Déclaration : CHARPENTIER

Année de naissance	1965
Déclarant 1	CHARPENTIER THIERRY
Déclarant 2	VIART AGNES
Adresse	
2 RUE RUDE	
87000 LIMOGES	

SITUATION DE FAMILLE	CAS PARTICULIER	ENFANTS MINEURS OU	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MAJEURS	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		Résid. exclusive	Résid. alternée	Résid. exclusive	Résid. alternée		
M		0	0	0	1	0	2,5

TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS, RENTES, ETC...	Déclarant 1	Déclarant 2	Enfants	Total
Pensions, retraites, rentes			6 000	5 400
Déclarées			-600	
Abattement spécial de 10%				5 400
REVENUS DES PROFESSIONS NON SALARIEES				
Revenus non commerciaux professionnels				243 887
Revenus régime déclaratif spécial ou micro BNC				
Revenus déclarés	18 452			
Abattement	27 958			
Revenus adhérents AA	-9 506			
	225 435			243 887
			S/Total	Total
REVENUS DIVERS				
Revenus mobiliers nets			249	
Montants déclarés		249		
Revenus fonciers nets			-7 147	
Déficit imputable sur revenu global		-7 147		
Déficits fonciers à reporter			-34 427	
				-6 898
				242 389
--- REVENU BRUT GLOBAL ---				
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL	Déclaré	Retenu	Réduction	Total
CSG déductible sur revenus de capitaux mobiliers prélevée en 2013 (5,1%)	249	249	13	
Autres pensions alimentaires - décision de justice avant 2006 (100%)	3659	4574	4574	
Cotisations ou primes versées à un PERP - Déclarant 1 (100%)	223	223	223	
				-4 810
				237 579
--- REVENU NET IMPÔSABLE ---				
IMPOT SOUMIS AU BAREME	Déclaré	Retenu	Réduction	Total
Impôt retenu sys. barème sans revenus quotient (dts simples)			68978	
Impôt calculé avec les droits normaux (2,5 parts)		63746		
Impôt calculé avec les droits simples (2 parts)		70478		
Plafond du quotient familial (1x1500)		-1500		
				68 978
				68 978
--- IMPOT SUR LE REVENU ---				
REDUCTIONS D'IMPÔT (limité à l'impôt après décote)	Déclaré	Retenu	Réduction	Total
Enfants à charge poursuivant leurs études (100%)	1	1	183	
				-183
--- IMPOT APRES REDUCTIONS ---				
			S/Total	Total

**Impôt sur le revenu
sur revenus 2013**

Dossier : CHARPENTIER

Déclaration : CHARPENTIER

Année de naissance	1965
Déclarant 1	CHARPENTIER THIERRY
Déclarant 2	VIART AGNES
Adresse	
2 RUE RUDE	
87000 LIMOGES	

SITUATION DE FAMILLE	CAS PARTICULIER	ENFANTS MINEURS OU	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MAJEURS	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		Résid. exclusive	Résid. alternée	Résid. exclusive	Résid. alternée		
	M	0	0	0	1	0	2,5

Plafonnement des avantages fiscaux (niches fiscales)		0	0
CREDITS D'IMPOT			
Crédit d'impôt égal au prélèvement forfaitaire non libératoire effectué en 2013 déjà versé		60	-60
--- IR NET A PAYER ---			68 735
Taux marginal (41%)			
Revenu fiscal de référence (237802)			
Taux d'imposition moyen (28,88%)			
Montant imposé au taux marginal d'imposition (94785)			
Marge disponible avant d'être imposé sur la tranche supérieure (64821)			
--- TOTAL IMPOSITION NETTE A PAYER ---			68 735
REPORT(S) SUR DECLARATION REVENUS 2014	S/Total	Total	
Déficits fonciers			-34 427
Déficits antérieurs	-32 876		
Déficits de l'année	-1 551		
Déficit imputable sur les revenus fonciers	-1 551		
BIC non pro - Déficits locations meublées	-18 514		-18 514
Déficits antérieurs	-18 514		
PERP plafond de déduction - Déclarant 1			76 205
Plafond 2011	14 326		
Plafond 2012	17 630		
Plafond 2013	21 705		
Plafond 2014	22 544		
PERP plafond de déduction - Déclarant 2			15 498
Plafond 2011	4 623		
Plafond 2012	3 535		
Plafond 2013	3 637		
Plafond 2014	3 703		



Direction des Ressources Humaines

ATTESTATION

Je soussignée, Marie-Laure De Figueiredo, Responsable d'équipe au sein du Centre de Services Partagés Ressources Humaines et représentant la société Atos A2B atteste que :

Mr PHILIPPE BABY-MARINPOUY

Demeurant : 7 RUE DES MOINES
91460 MARCOUSSIS

est salarié(e) de notre société en contrat à durée indéterminée, en qualité de CHEF D'EQUIPE, depuis le 14.05.2001, et fait toujours partie de nos effectifs à ce jour.

A ce titre, notre salarié(e) perçoit un salaire brut mensuel de 1,996.43€ sur 12 mois base temps plein, soit un brut annuel de 23,957.16€ auquel s'ajoute une prime de vacances prévue par la convention collective nationale SYNTEC.

Mr PHILIPPE BABY-MARINPOUY n'est pas à notre connaissance démissionnaire à ce jour, ni en préavis de départ ou de licenciement, ni en période d'essai.

La présente attestation est établie à la demande de l'intéressé(e), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Bezons, le 7 juin 2013

Marie Laure DE FIGUEIREDO

Centre de Services Partagés

RH France

Atos

+33 (0)1 73 26 42 42
frcsprh@atos.net

Atos A2B
Siège Social : River Ouest, 80 quai Voltaire - 95877 Bezons Cedex - France
S.A.S. au capital de 415.536 euros
Siret 431 573 013 00122 / TVA intra : FR 08 431 573 013

Atos A2B

10-12 avenue de Verdun
92250 La Garenne Colombes
France

Tél. : +33 (0)1 73 29 11 00
Fax : +33 (0)1 73 29 11 01
atos.net

Siège Social :
River Ouest – 80 quai Voltaire
95870 Bezons - France

S.A.S. au capital de 415 536 euros
Siret : 431 573 013 RCS Pontoise
TVA intracommunautaire: FR 08 431 573 013

Atos

ATOS A2B
 ZI PIECE DE LA REMISE
 0146 ROUTE DE CORBEIL
 91090 LISSES

N° SIRET : 43157301300130 N° APE : 6203Z
 CONVENTION COLLECTIVE : BUREAUX ETUDES TECH.
GEST008/30012 ET STE. CONSEILS
 LIEU DE PAIEMENT DES COTISATIONS ASSURANCES SOCIALES :
 URSSAF DU NORD - LILLE
 293 BD. DU PRES. HOOVER
 BP 20001
 59032 LILLE CEDEX
 595000007431573013

ZADIG - G.S.I. MARQUE PROTEGÉE

PRODUCTION INTERDITE

BULLETIN DE PAIE**EN EUROS**

DATE DE PAIEMENT : 29 JUILLET 2014
 PERIODE : DU 01 JUILLET 2014
 AU 31 JUILLET 2014
 N° DE SALARIE : 00903004
 N° DE SECURITE SOCIALE : 161077511442530



GSI 002515 1/1 004163 00000000 54300894 L1 00009 DD 0006

BABY-MARINPOUY PHILIPPE

0007 RUE DES MOINES

91460 MARCOUSSIS

AFFECTATION : FR077SP254
 EMPLOI : CHEF D'EQUIPE
 CLASSIF/ COEFF. : 2.2 - 00000310
 SAL. MENS. REF. : 1996,43

QUALIFICATION : SALAIRE MENSUEL
 TAUX HORAIRE : 13,17
 DATE ANCIENNETE : 14052001

MODALITE : STANDARD
 DUREE TRAVAIL : 1607H MAXI/AN
 REM. MENSUELLE :
 HORAIRE PAYE :

DESIGNATION	NOMBRE OU BASE	TAUX OU %	MONTANT A AJOUTER	MONTANT A DEDUIRE	COTISATIONS PATRONALES		INFORMATIONS JOURNALIÈRES			
					TAUX OU %	MONTANT	JOUR	TRAVAIL	INCIDENT	INCIDENT
SALAIRE DE BASE	15155		199643				L	26		
ABS C.PAYES RELIQUAT	200	92142		18428			M	27		
IND.C.PAYES RELIQUAT	200	105644	21129				M	28		
*REMUNERATION BRUTE.(1)			202344				J	29		
S MALADIE TT	202344	0750		1518	12800	25900	V	30		
S VIEILLESSE TT	202344	0250		506	1750	3541	S	31		
S VIEILLESSE TA	202344	6800		13759	8450	17098	D	01		
CSG DEDUCTIB.TT	205332	5100		10472			L	02		
C POLE EMPLOI RAC TA	202344	2400		4856	4000	8094	M	03		
R NOVALIS	202344	3050		6171	4580	9267	M	04		
R NOVALIS AGFF TA	202344	0800		1619	1200	2428	J	05		
P PREVOYANCE AG2R TA	202344				1216	2461	V	06		
P PREV. INCAP AG2R TA	202344				0034	069	S	07		
M MUT.URRPIMMECT TA	202344	1525		3086	1525	3086	D	08		
M MUT.URRPIM.MAJORAT				982		982	L	09		
*COTISAT.SALARIALES.(2)				41005	5000	8500	M	10		
CHEQUES DEJEUNER	1700	3330		5661			J	11		
S RDS TT	205332	0500		1027			V	12		
S CSG TT	205332	2400		4928			S	13		
*AUTRES RETENUES....(4)				11616			D	14		
S ALL.FAMILLE TT	202344				5250	10623	L	15		
S ACC.TRAVAIL TT	202344				1410	2853	M	16		
S F.N.A.L. TA	202344				0100	202	M	17		
S F.N.A.L. TA	202344				0400	809	M	18		
S TRANSPORT TT	202344				1700	3440	J	19		
S SOLIDARITE TT	202344				0300	607	V	20		
C POLE EMPLOI AGS TT	202344				0300	607	S	21		
FORFAIT SOCIAL PREV.	6529				8000	522	D	22		
CONTRIB.FORFAIT SOC.	7462				20000	1492	L	23		
F T. APPRENTISSAGE	202344				0680	1376	M	24		
F T. APPRENTIS.COMP.	202344				0100	202	M	25		
F T. FORMATION DIF	202344				0500	1012	J	26		
F T. FORMATION CIF	202344				0200	405	V	27		
F T. EFFORT CONSTR	202344				0450	911	S	28		
F FAFIEC	202344				0279	565	D	29		
F FAFIEC / ADESSAT	202344				0020	040				
FRAIS FONCTION.CE	202344				0200	405				
SUBVENTION SOC.CE	202344				0800	1619				
MEDECINE TRAVAIL	202344				0400	809				
S REDUCTION FILLON						11152				
*COTISAT.PATRONALES.						98773				

REVENUS EN EUROS	DU MOIS		DEPUIS 01 2014	
	BRUT IMPOTS		162281 96	
DONT AVANTAGES NATURE	2064	12		
REVENU IMPOSABLE			12978 94	
HS/HC EXONEREES				

NET A PAYER 12+3.4	1497 23
EN EUROS	VIREMENT
MR BABY PHILIPPE	
LBP CENTRE DE LA SOURCE	
BIC : PSSTFRPPSCE	
IBAN: FR51 2004 1010 1246	
1736 6S03 328	

JRS ACQUIS CP2 : 25,00	JRS ANCIEN CP2 : 2,00	/ 82/0241/EM/1
JRS SOLDES CP2 : 27,00	JRS ACQUIS CP1 : 4,16	
COMMANTEA RES		

CP CONGES PAYES (1,2,3)
 JF JOURS FERIES PAYES

Nous vous recommandons de conserver votre bulletin de paie, sans limitation de durée.



BULLETIN DE PAIE

EN EUROS

ATOS A2B
ZI PIECE DE LA REMISE
0146 ROUTE DE CORBEIL
91090 LISSES

N° SIRET : 43157301300130 N° APE : 6203Z
CONVENTION COLLECTIVE : BUREAUX ETUDES TECH.
GEST008/30012 ET STE CONSEILS
LIEU DE PAIEMENT DES COTISATIONS ASSURANCES SOCIALES
URSSAF DU NORD - LILLE
293 BD. DU PRES. HOOVER
BP 20001
59032 LILLE CEDEX
595000007431573013

DATE DE PAIEMENT : 26 JUIN 2014
PERIODE DU : 01 JUIN 2014
AU : 30 JUIN 2014
N° DE SALARIE : 00903004
N° DE SECURITE SOCIALE : 161077511442530



GSI 005455 1/1 005455 00000000 53551144 L1 00009 TF 0010

BABY-MARINPOUY PHILIPPE

0007 RUE DES MOINES

91460 MARCOUSSIS

AFFECTATION : FR077SP254	QUALIFICATION :	MODALITE : STANDARD
EMPLOI : CHEF D'EQUIPE	SALAIRE MENSUEL :	DUREE TRAVAIL : 1607H MAXI/AN
CLASSIF/ COEFF.: 2.2 - 00000310	TAUX HORAIRE : 13,17	REM. MENSUELLE :
SAL. MENS. REF. : 1996,43	DATE ANCIENNETE: 14052001	HORAIRE PAYE :

DESIGNATION	NOMBRE OU BASE	TAUX OU %	MONTANT A AJOUTER	MONTANT A DEDUIRE	COTISATIONS PATRONALES		INFORMATIONS JOURNALIERES	
					TAUX OU %	MONTANT	DU 28042014 AU 25052014	JOUR
SALAIRE DE BASE	15155		199643				L 28	
ABS. CP ACQUIS AN-1	400	92142		36857			M 29	
IND. CP ACQUIS AN-1	400	105644	42258				M 30	
PRIME DE VACANCES			26833				J 01	
*REMUNERATION BRUTE.(1)			231877				V 02	
S MALADIE TT	231877	0750		1739	12800	29680	S 03	
S VIEILLESSE TT	231877	0250		580	1750	4058	D 04	
S VIEILLESSE TA	231877	6800		15768	8450	19594	L 05	
S CSG DEDUCTIB.TT	234707	5100		11970			M 06	
C POLE EMPLOI RAC TA	231877	2400		5565	4000	9275	M 07	
R NOVALIS	231877	3050		7072	4580	10620	J 08	
R NOVALIS AGFF TA	231877	0800		1855	1200	2783	V 09	
P PREVOYANCE AG2R TA	231877				1216	2820	S 10	
P PREV. INCAP AG2R TA	231877				0034	079	D 11	
M MUT.URRPIMMEC TA	231877	1525		3536	1525	3536	L 12	
M MUT.URRPIM.MAJORAT				532		532	M 13	
*COTISAT.SALARIALES.(2)				47553			M 14	
CHEQUES DEJEUNER	1800	3330		5994	5000	9000	J 15	
S RDS TT	234707	0500		1174			V 16	
S CSG TT	234707	2400		5633			S 17	
*AUTRES RETENUES....(4)				12801			D 18	
S ALL.FAMILLE TT	231877			5250			L 19	
S ACC.TRAVAIL TT	231877			1410			M 20	
S F.N.A.L. TA	231877			0100			M 21	
S F.N.A.L. TA	231877			0400			J 22	
S TRANSPORT TT	231877			1600			V 23	
S SOLIDARITE TT	231877			0300			S 24	
C POLE EMPLOI AGS TT	231877			0300			D 25	
FORFAIT SOCIAL PREV.	6888			696				
F T.APPRENTISSAGE	231877	6888		8000				
F T.APPRENTIS.COMP.	231877			0680				
F T.FORMATION DIF	231877			0100				
F T.FORMATION CIE	231877			0500				
F T.EFFORT CONSTR	231877			0200				
F FAFIEC	231877			0450				
F FAFIEC / ADESSAT	231877			0279				
FRAIS FONCTION.CE	231877			0020				
SUBVENTION SOC.CE	231877			0200				
MEDECINE TRAVAIL	231877			0800				
*COTISAT.PATRONALES				0400				
						122648		

REVENUS EN EUROS	DU MOIS	DEPUIS 01 2014
BRUT IMPOTS	2359 45	14164 84
DONT AVANTAGES NATURE		
REVENU IMPOSABLE	1883 92	11324 87
HS/HC EXONERES		

NET A PAYER	1715 23
1.2+3.4	
EN EUROS	
VIREMENT	
MR BABY PHILIPPE	
LBP CENTRE DE LA SOURCE	
BIC : PSSTFRPPSCE	
IBAN : FR51 2004 1010 1246	
1736 6503 328	

JRS ACQUIS CP2	25,00	JRS ANCIEN CP2	: 2,00
JRS SOLDES CP2	27,00	JRS SOLDE CP3	: 2,00
JRS ACQUIS CP1	: 2,08		

COMENTAIRES	/ /82/0241/EM/1
-------------	-----------------

JF JOURS	FERIES	PAYES
CP CONGES	PAYES (1,2,3)	

Atos

ZADIG - G.S.I. MARQUE ET MODELE DEPOSE REPRODUCTION INTERDITE

ATOS A2B
ZI PIECE DE LA REMISE
0146 ROUTE DE CORBEIL
91090 LISSES

N°SIRET : 43157301300130 N°APE : 6203Z
CONVENTION COLLECTIVE : BUREAUX ETUDES TECH.
GEST008/30012 ET STE CONSEILS
LIEU DE PAIEMENT DES COTISATIONS ASSURANCES SOCIALES :
URSSAF DU NORD - LILLE
293 BD. DU PRES. HOOVER
BP 20001
59032 LILLE CEDEX
595000007431573013

BULLETIN DE PAIE

EN EUROS

DATE DE PAIEMENT : 27 MAI 2014
PERIODE DU : 01 MAI 2014
AU : 31 MAI 2014
N° DE SALARIE : 00903004
N° DE SECURITE SOCIALE : 161077511442530

GSI 002715 1/1 004659 00000000 52788655 L1 00010 DD 0007

BABY-MARINPOUY PHILIPPE

0007 RUE DES MOINES

91460 MARCOUSSIS

AFFECTATION : FR077SP254	QUALIFICATION :	MODALITE : STANDARD
EMPLOI : CHEF D'EQUIPE	SALAIRE MENSUEL :	DUREE TRAVAIL : 1607H MAXI/AN
CLASSIF/ COEFF. : 2.2 - 00000310	TAUX HORAIRES : 13,17	REM. MENSUELLE :
SAL. MENS. REF. : 1996,43	DATE ANCIENNETE:14052001	HORAIRE PAYE :

DESIGNATION	NOMBRE OU BASE	TAUX OU %	MONTANT A AJOUTER	MONTANT A DEDUIRE	COTISATIONS PATRONALES		INFORMATIONS JOURNALIERES			
					TAUX OU %	MONTANT	DU 31032014 AU 27042014	JOUR	TRAVAIL	INCIDENT
SALAIRE DE BASE	15155		199643				L 31			
ABS C.PAYES ACQUIS	300	92142		27643			M 01			
IND C.PAYES ACQUIS	300	105644	31693				M 02			
PRIME QUALITE			147200				J 03			
*REMUNERATION BRUTE.(1).....			350893				V 04			
S MALADIE TT	350893	0750		2632	12800	44914	S 05			
S VIEILLESSE TT	350893	0250		877	1750	6141	D 06			
S VIEILLESSE TA	350893	6800		23861	8450	29650	L 07			
S CSG DDUCTIB.TT	354370	5100		18073			M 08			
C POLE EMPLOI RAC TA	350893	2400		8421	4000	14036	M 09			
R NOVALIS	350893	3050		10702	4580	16071	J 10			
R NOVALIS AGFF TA	350893	0800		2807	1200	4211	V 11			
P PREVOYANCE AG2R TA	350893				1216	4267	S 12			
P PREV. INCAP AG2R TA	350893				0034	119	D 13			
M MUT.URRPIIMMEC TA	350893	1525		5351	1525	5351	L 14			
*COTISAT.SALARIALES.(2).....				72724			M 15			
CHEQUES DEJEUNER	1900	3330		6327	5000	9500	M 16			
S RDS TT	354370	0500		1772			J 17			
S CSG TT	354370	2400		8505			V 18	7 00	CP	
*AUTRES RETENUES....(4).....				16604			S 19			
S ALL.FAMILLE TT	350893				5250	18422	D 20			
S ACC.TRAVAIL TT	350893				1410	4948	L 21	7 00	JP	
S F.N.A.L. TA	350893				0100	351	M 22			
S F.N.A.L. TA	350893				0400	1404	M 23			
S TRANSPORT TT	350893				1600	5614	J 24	7 00	CP	
S SOLIDARITE TT	350893				0300	1053	V 25	7 00	CP	
C POLE EMPLOI AGS TT	350893				0300	1053	S 26			
FORFAIT SOCIAL PREV.	9618				8000	769	D 27			
F T.APPRENTISSAGE	350893				0680	2386				
F T.APPRENTIS.COMP.	350893				0100	351				
F T.FORMATION DIF.	350893				0500	1754				
F T.FORMATION CIF	350893				0200	702				
F T.EFFORT CONSTR	350893				0450	1579				
F FAFIEC	350893				0279	979				
F FAFIEC / ADESSAT	350893				0020	070				
FRAIS FONCTION.CE	350893				0200	702				
SUBVENTION SOC.CE	350893				0800	2807				
MEDECINE TRAVAIL	350893				0400	1404				
S REDUCTION FILLON	350893					50744				
*COTISAT.PATRONALES.....						231352				

REVENUS EN EUROS	DU MOIS	DEPUIS 01 2014
BRUT IMPOTS	3562 44	11805 39
DONT AVANTAGES NATURE		
REVENU IMPOSABLE	2835 20	9440 95
HS/HC EXONEREES		

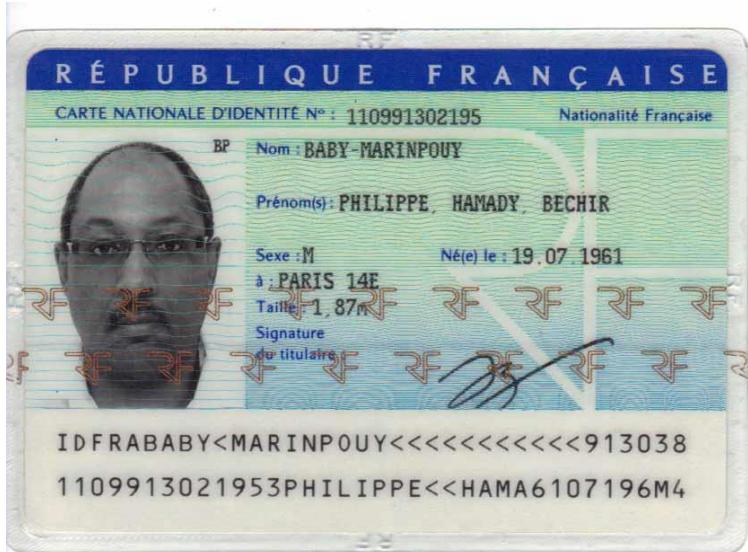
NET A PAYER	2615 65
EN EUROS	
MR BABY PHILIPPE	
LBP CENTRE DE LA SOURCE	
BIC : PSSTFRPPSCE	
IBAN : FR51 2004 1010 1246	
1736 6S03 328	

JRS ACQUIS CP2	25,00	JRS ANCIEN CP2	: 2,00
JRS PRIS CP2	21,00	JRS SOLDES CP2	: 6,00
JRS ACQUIS CP1	25,00		

COM MENTA RIES	/ /82/0241/EM/1

CP	ONGES PAYES	(1.2.3)
JF	J OJRS FERIES PAYES	

Nous vous recommandons de conserver votre bulletin de paie, sans limitation de durée.





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2013

IMPÔT SUR LES REVENUS

de l'année 2012

M BABY PHILIPPE HAMADY BECHIR
OU MME BABY SITA
7 RUE DES MOINES
91460 MARCOUSSIS

Vos références

Pour accéder à votre espace personnel

Numéro fiscal :

Déclarant 1 : 01 36 021 327 281 C

Déclarant 2 : 03 25 503 830 407 C

Numéro de télédéclarant : voir votre déclaration

Revenu fiscal de référence : 35 830

Référence de l'avis : 13 91 0421254 31

Numéro FIP : 910 65 39 2726597789 3 A

Numéro de rôle : 021 A

Date d'établissement : 08/08/2013

Date de mise en recouvrement : 31/08/2013

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le 15/10/2013 (41)

448,00 €

Exigible le 30 09 2013 (40)

Détail du montant à payer

Montant de votre impôt sur le revenu

448,00 €

Vous êtes redevable du montant figurant dans le cadre « Votre situation » (montant à payer).

Si vous avez opté pour l'avis électronique d'impôt, vous pouvez payer :

- par paiement direct en ligne sur impots.gouv.fr
 - en adhérant au prélèvement à l'échéance pour ne plus avoir de démarches à effectuer lors de vos prochaines échéances. Vous pouvez adhérer :
 - par internet sur impots.gouv.fr,
 - par téléphone, par courriel ou par courrier auprès de votre centre prélèvement service (0 810 012 011*, cps.lyon@dgfip.finances.gouv.fr)
- Centre prélèvement service 69327 LYON CEDEX 3

Pour 2014, vous pouvez adhérer au paiement par prélèvement mensuel.

AVIS D'IMPÔT 2013

Impôt sur les revenus de l'année 2012

Détail des revenus

Total des salaires et assimilés².....
 Déduction 10% ou frais réels.....
 Déduction minimale.....
 Salaires, pensions, rentes nets.....

Revenu brut global.....

Revenu imposable.....

Impôt sur les revenus soumis au barème¹⁴
 Décote.....

Impôt sur le revenu net avant corrections.....

Impôt total avant crédits d'impôt.....

PRIME POUR L'EMPLOI²³

Revenus déclarés - activité salariée.....
 Activité salariée, temps plein
 Vous ne pouvez pas bénéficier de la prime car vous ne remplissez pas
 les conditions de revenus fixées dans la loi²³

IMPOT NET

Total de votre imposition nette à recouvrer.....
 Taux d'imposition²⁴

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence²⁵

Revenus exonérés

Heures supplémentaires.....
 Heures supplémentaires.....

Suite en page suivante >>>

	Déclar. 1 20776 - 2 078	Déclar. 2 19264 - 2 969	Enfant(1) 528 - 421	Total 35100
Revenu brut global.....	18698	16295	107	35100

	Déclar. 1 20776 - 2 078	Déclar. 2 19264 - 2 969	Enfant(1) 528 - 421	Total 35100
Revenu imposable.....				35100

	Déclar. 1 20776 - 2 078	Déclar. 2 19264 - 2 969	Enfant(1) 528 - 421	Total 35100
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				619
Décote.....				- 171

	Déclar. 1 20776 - 2 078	Déclar. 2 19264 - 2 969	Enfant(1) 528 - 421	Total 35100
Impôt sur le revenu net avant corrections.....				448

	Déclar. 1 20776 - 2 078	Déclar. 2 19264 - 2 969	Enfant(1) 528 - 421	Total 35100
Impôt total avant crédits d'impôt.....				448

	Déclar. 1 21587 OUI	Déclar. 2 19264 OUI	Enfant(1) 528 - 421	Total 35100
PRIME POUR L'EMPLOI²³	21587 OUI	19264 OUI	528 - 421	35100

	Déclar. 1 21587 OUI	Déclar. 2 19264 OUI	Enfant(1) 528 - 421	Total 35100
Revenus déclarés - activité salariée.....	21587 OUI	19264 OUI	528 - 421	35100
Activité salariée, temps plein				
Vous ne pouvez pas bénéficier de la prime car vous ne remplissez pas les conditions de revenus fixées dans la loi ²³				

IMPOT NET

	Déclar. 1 21587 OUI	Déclar. 2 19264 OUI	Enfant(1) 528 - 421	Total 35100
Total de votre imposition nette à recouvrer.....				448
Taux d'imposition ²⁴				1,28%

	Déclar. 1 21587 OUI	Déclar. 2 19264 OUI	Enfant(1) 528 - 421	Total 35100
Revenu fiscal de référence²⁵				35830

	Déclar. 1 21587 OUI	Déclar. 2 19264 OUI	Enfant(1) 528 - 421	Total 35100
Revenus exonérés	811	730	528 - 421	35100
Heures supplémentaires.....	811	730	528 - 421	35100
Heures supplémentaires.....	811	730	528 - 421	35100

		RESIDENCE EXCLUSIVE		RESIDENCE ALTERNEE					
SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPES	DONT ENFANTS HANDICAPES	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPES	DONT ENFANTS HANDICAPES	ENFANTS MAJEURS CELIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
M	2					1			4

AVIS D'IMPÔT 2013

Impôt sur les revenus de l'année 2012

>>> Suite de votre avis

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations d'épargne retraite versées en 2013, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2014 est de :

Plafond total de 2011.....

Déclar. 1	Déclar. 2
13756	13756
3431	3431
+ 3462	+ 3462
+ 3535	+ 3535
+ 3637	+ 3637
= 14065	= 14065

Plafond non utilisé pour les revenus de 2010.....

Plafond non utilisé pour les revenus de 2011.....

Plafond non utilisé pour les revenus de 2012.....

Plafond calculé sur les revenus de 2012.....

Plafond pour les cotisations versées en 2013.....

Vos démarches

- ⇒ Par internet : impots.gouv.fr, pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.
- ⇒ Par téléphone : Votre centre prélèvement service, pour des questions sur la mensualisation ou le prélèvement :
0 810 012 011* - courriel : cps.lyon@dgfip.finances.gouv.fr
- courrier : centre prélèvement service 69327 LYON CEDEX 3
Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 IMPOTS (0810 46 76 87)*
Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ Sur place : Votre centre des finances publiques, pour obtenir les renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et déposer vos dossiers fiscaux : à votre choix, à l'un des deux guichets suivants.

Pour obtenir des réponses plus détaillées :
 - sur le paiement de votre impôt :
TRESORERIE DE MONTLHERY
16 RUE DE LA CHAPELLE - 91310 MONTLHERY CEDEX
Tel. : 01 64 49 67 40 - Courriel : t091110@dgfip.finances.gouv.fr
Accueil du public : LUNDI AU VENDREDI DE 8H45 A 12H15 ET DE 13H30 A 16H00
 - sur le montant de votre impôt :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS PALAISEAU SUD-OUEST - S.A.I.D. 2EME SECTEUR
3 RUE EMILE ZOLA - 91874 PALAISEAU CEDEX
Tel. : 01 69 31 83 72 - Courriel : sip.palaiseau-sud-ouest@dgfip.finances.gouv.fr
Accueil du public : LUN A VEN 8H45-12H 13H30-16H15 ET SUR RDV JUSQU'A 17H00

* (coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur)

--	--	--	--	--

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, faites votre réclamation depuis votre espace personnel sur impots.gouv.fr ou par courrier à votre centre des finances publiques, avant le 31 décembre 2015 (dans les conditions prévues aux articles R*190-1, R*196-1, R*196-3 du livre des procédures fiscales).

ETAT CIVIL ET ADRESSE

Nom : M BABY PHILIPPE HAMADY BECHIR
OU MME BABY SITA

Adresse d'imposition au 01/01/2013

7 RUE DES MOINES

91460 MARCOUSSIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ N° : 070191301106

Nationalité Française

■ Nom : MARY-MARIE-HUT

Prénom(s) : KRISTELLE NICOLE

Sexe : F

Né(e) le : 24.08.1992

à : AINIAK QUAI DE LA CAFE

Taille : 1.65m

Signature



ID FRABABY<MARINPOUY<<<<<<<<<913038
0701913011061KRISTELLE<<K0G9208245F7

Adresse : 7 RUE DES MELLES
91460 SÉGNY (91)

Carte valable jusqu'au : 11.01.2017

livrée le : 12.01.2007

par : SDIS-PREFECTURE DE PALAISEAU (91)

Signature de l'assortie :

Pour le Sous Préfet
La Secrétaire Générale

Céline Gammou

ESPE de Paris
UNIVERSITE PARIS-SORBONNE

Année universitaire 2014-2015

ATTESTATION DE PAIEMENT

N° Informatique : 11000153

N° INE : 2503075425H

Nom : BABY-MARINPOUY

Prénom : KRISTELLE

Né(e) le : 24/08/1992

à : ABDJAN

Adresse : 163 avenue Jean Jaures

75019 PARIS

14/15 M1
anglais



Frais FC
Droits de scolarité
F.S.D.I.E.
Biblio Univers.

Sécu Sociale

Méd Prev

0.00
0.00
0.00
0.00
0.00
5.10

TOTAL

5.10



UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

ESPE de Paris
UNIVERSITE PARIS-SORBONNE

Année universitaire 2014-2015

ATTESTATION D'AFFILIATION A LA

SECURITE SOCIALE

Centre payeur : 601 LMDE

Mutuelle :

N° INE : 2503075425H

Date de paiement : 15/07/2014

Nom : BABY-MARINPOUY

Prénom : KRISTELLE

Né(e) le : 24/08/1992

à : ABDJAN

Adresse : 163 avenue Jean Jaures

75019 PARIS

N° Séc. soc. : 2920899326036
Nation. : FRANCAIS(E)
Formation(s) : M1 MEEF ANGLAIS

Date d'édition de la carte : 15/07/2014



J.W.

ESPE de Paris

ACADEMIE DE PARIS
UNIVERSITE PARIS - SORBONNE

Année universitaire 2014-2015

CERTIFICAT DE SCOLARITE



SORBONNE

UNIVERSITE

BABY*MARIN
Année universitaire 2014-2015
N° Informatique : 11000153

N° INE : 2503075425H

Nom : BABY-MARINPOUY

Prénom : KRISTELLE

Né(e) le : 24/08/1992

Centre payeur : 601 LMDE

Parcours : M1 MEEF ANGLAIS

Etablissement : G. CICURELLElor - 75016 PARIS



J.W.

Est Affilié(e)

au régime de sécurité sociale des étudiants pour la présente année universitaire au titre de cette inscription.

Ministère de l'éducation nationale
Académie de Paris
Etablissement : lycée François Villon

**CONTRAT DE RECRUTEMENT SUR UN
EMPLOI D'AVENIR PROFESSEUR**

VU le code du travail, notamment ses articles L. 5134-120 à L. 5134-129, L. 5134-19-1, 3^e, R.5134-169 à R.5134-176, D.5134-177 et D.5134-178;

VU le code de l'éducation, notamment ses articles L. 421-1 et suivants et D.422-16 ;

VU l'arrêté du 18 janvier 2013 fixant la durée hebdomadaire moyenne de travail de l'étudiant recruté sur un emploi d'avenir professeur et déterminant les critères de sa variation durant tout ou partie du contrat ;

VU la délibération n°13-17 du conseil d'administration ;

VU la candidature présentée par Mme Kristelle BABY-MARINPOUY

Entre les soussignés :

D'une part,

- l'établissement public local d'enseignement : lycée François Villon
 - représenté par M. Nicolas BRAY, proviseur
 - désigné ci-après comme l'employeur

D'autre part,

- Mme Kristelle BABY-MARINPOUY
 - Domicilié(e) : 151 avenue Ledru-Rollin - 75011 PARIS
 - Né le : 24/08/1992
 - Désigné ci-après comme le salarié

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Mme Kristelle BABY-MARINPOUY est recruté(e) par contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi sur un emploi d'avenir professeur, sous réserve du résultat de la visite médicale d'embauche¹.

Article 2 : Le présent contrat prend effet à compter du 5/11/2013 et prend fin le 30 septembre 2014

Article 3 : Mme Kristelle BABY-MARINPOUY exercera ses missions dans l'établissement suivant : lycée François Villon sous la responsabilité hiérarchique de M. Nicolas BRAY, chef d'établissement à qui elle rend compte de son activité, ou en cas d'empêchement de celui-ci, à toute autre personne déléguée par l'employeur.

Article 4 : Le présent contrat ne deviendra définitif qu'à l'issue d'une période d'essai fixée à deux semaines pour un contrat de 6 mois, un mois pour un contrat supérieur à 6 mois (art. L.1242-10 du code du travail) au cours de laquelle chacune des parties pourra rompre le contrat sans indemnité, et en respectant un délai de prévenance de 24 heures en-deçà de 8 jours de présence du salarié et de 48 heures entre 8 jours et un mois de présence du salarié.

En cas d'absence de l'agent ou lorsque la période d'essai intervient pendant des congés scolaires, la période d'essai sera automatiquement prolongée au *prorata temporis* du temps d'absence de l'agent ou de jours de congés intervenus pendant la période d'essai.

Article 5 : Le temps de travail de Mme Kristelle BABY-MARINPOUY est fixé en moyenne à 12 heures hebdomadaires. Cette durée hebdomadaire est modulable sur tout ou partie de la période couverte par le contrat, sans être supérieure à la moitié de la durée légale hebdomadaire², pour lui permettre de suivre sa formation universitaire, de préparer et de passer ses examens, et de préparer le concours de recrutement [*l'année où l'étudiant remplit les conditions*]. Les périodes de fermeture de l'établissement scolaire pourront également être prises en compte.

Mme Kristelle BABY-MARINPOUY déclare avoir eu connaissance des horaires actuellement pratiqués dans l'établissement où elle est affectée. Ses horaires de travail indicatifs sont annexés au présent contrat. Ils pourront être modifiés en respectant un délai de prévenance (15 jours).

Pour le calcul de la rémunération, le nombre d'heures hebdomadaires de travail effectuées est réputé égal à 12 heures.

¹ Article L.5134-26 du code du travail

² Article L.5134-26 du code du travail

Article 6 : Mme Kristelle BABY-MARINPOUY bénéficie d'un droit à congé de deux jours et demi par mois de travail conformément aux dispositions de l'article L.3141-3 du code du travail. L'indemnité compensatrice de congés payés ne faisant l'objet d'aucune prise en charge par l'Etat, la totalité des droits à congés du salarié devra être réalisée pendant la durée du présent contrat.

Afin de rendre compatibles les dates de congés avec le fonctionnement de l'école ou de l'établissement, celles-ci sont à définir en accord avec le responsable hiérarchique et selon les nécessités du service, en fonction des congés scolaires.

Article 7 : Mme Kristelle BABY-MARINPOUY est affiliée au régime de retraite complémentaire de l'IRCANTEC.

Article 8 : Mme Kristelle BABY-MARINPOUY s'engage à suivre la formation universitaire dans laquelle elle est inscrite et à se présenter à l'un des concours de recrutement de personnels enseignants organisés par l'Etat [*l'année où l'étudiant remplit les conditions*]

Article 9 : En application de l'article L.5134-125-I du code du travail, Mme Kristelle BABY-MARINPOUY est soumise aux dispositions du code du travail applicables aux contrats d'accompagnement dans l'emploi, sous réserve des dispositions propres aux emplois d'avenir professeur.

Article 10 : Mme Kristelle BABY-MARINPOUY est rémunérée sur la base du SMIC horaire, pour une durée hebdomadaire de 12 heures, soit une rémunération brute mensuelle de 490.36 euros au 1^{er} janvier 2013.

Article 11 : A l'issue de la période prévue à l'article 2 ci-dessus, le présent contrat peut être renouvelé dans la limite d'une période d'engagement totale de trente six mois.

Article 12 : Dans le cas où Mme Kristelle BABY-MARINPOUY réussit l'un des concours de recrutement de personnels enseignants organisés par l'Etat, le présent contrat prend fin de plein droit à la date à laquelle elle est nommée fonctionnaire stagiaire.

Article 13 : L'indemnité de fin de contrat prévue à l'article L.1243-8 du code du travail n'est pas due à l'issue du contrat d'accompagnement dans l'emploi.

Article 14 : En application des articles L1243-1, L1243-2 et L1243-3 du code du travail, le contrat ne peut être valablement rompu avant l'échéance du terme, sauf accord entre les parties, qu'en cas de faute grave du salarié ou de force majeure.

Le contrat peut également faire l'objet d'une rupture à l'initiative du salarié et de l'employeur lorsque cette rupture résulte d'un accord clair et non équivoque entre les parties.

En application de l'article L5134-28 du code du travail, le présent contrat de travail pourra être rompu avant son terme à l'initiative du salarié, lorsque la rupture a pour objet de lui permettre d'être embauché pour une durée indéterminée ou pour une durée déterminée au moins égale à six mois.

En outre, le présent contrat pourra également être rompu en cas de dénonciation de la convention par l'Etat.

Article 15 : Dans le cadre de ses fonctions, Mme Kristelle BABY-MARINPOUY est tenue au respect des obligations qui sont celles des personnels qui participent à l'exécution du service public de l'éducation nationale.

Fait à Paris le 5 novembre 2013

Le chef d'établissement :

L'intéressé(e) :

Signature du chef d'établissement



Nicolas BRAY

Signature de l'intéressé(e)

(précédé(e) de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

lu et approuvé

Kristelle BABY-MARINPOUY

Ampliation :
Intéressé(e)

(1ex)

BULLETIN DE PAIE
Période du 01/04/2014 au 30/04/2014

Etablissement Payeur :
LYCEE DIDEROT
 61 Rue David d'Angers
 75019 PARIS
 No de Siret : 19750712200038 Code APE : 8532Z
 Numéro URSSAF : 758 410317431001018

Etablissement Employeur : 000750690T
LYCEE FRANCOIS VILLON
 75014 PARIS
 No de Siret : 19750690000012 Code APE : 8531Z

Date de paiement : le 30/04/2014

BABY MARINPOUY KRISTELLE
 151 AV LEDRU ROLLIN
 75011 PARIS

N° de sécurité sociale : 2 92 08 99 326 036 06
 Date d'ancienneté : 05/11/2013 Matricle : 000157
 Catégorie: I Section : 1
 Règlement : Virement Magnétique
 Dom. Bancaire: CAISSE EPARGNE
 Iban : FR7617515900000459346915080 Bic : CEPAFRPP751
 CUI / EAP
 Convention : 07513A0058500
 Emploi : EAP

Code	Rubriques	Nbre ou Base	Taux Salarial	Montant Salarial	Taux Patronal	Montant Patronal
7	Taux horaire :	9,53				
9	Temps de Travail	52,00				
16	Salaire de base	495,56		495,56		
350	TOTAL BRUT			495,56		
360	Maladie / Brut	495,56	0,750	3,72		
362	RDS/BRUT -3%	486,89	0,500	2,43		
365	FNAL	495,56				
370	Ircantec	495,56	2,540	12,59	0,100	0,50
381	CSG / Brut - 3 %	486,89	2,400	11,69	3,800	18,83
382	CSG déductible	486,89	5,100	24,83		
384	Vieillesse / Brut	495,56	0,250	1,24		
385	Vieillesse / Tr.A	495,56	6,800	33,70		
390	Solidarité Autonomie	495,56			0,300	1,49
408	Accident Travail	495,56			1,700	8,42
410	Assedic / Tr.A	495,56			6,400	31,72
420	> TOTAL RETENU <			90,20		60,96
425	>> IMPOSABLE <<			419,48		
450	NET A PAYER EURO	405,36		405,36		

	Mois	Cumul		Mois	Cumul
575 Cumul Heures	52,00	208,00	580 Cumul Imposable	419,48	1 677,92
585 Cumul Brut	495,56	1 982,24	590 Cumul Net à Payer	405,36	1 621,44
591 Cumul CSG Déductible	24,83	99,32			

BULLETIN DE PAIE
Période du 01/05/2014 au 31/05/2014

Etablissement Payeur :
LYCEE DIDEROT
 61 Rue David d'Angers
 75019 PARIS
 No de Siret : 19750712200038 Code APE : 8532Z
 Numéro URSSAF : 758 410317431001018

Etablissement Employeur : 000750690T
LYCEE FRANCOIS VILLON
 75014 PARIS
 No de Siret : 19750690000012 Code APE : 8531Z

Date de paiement : le 31/05/2014

BABY MARINPOUY KRISTELLE
 151 AV LEDRU ROLLIN
 75011 PARIS

N° de sécurité sociale : 2 92 08 99 326 036 06
 Date d'ancienneté : 05/11/2013 Matricole : 000157
 Catégorie: 1 Section : 1
 Règlement : Virement Magnétique
 Dom. Bancaire: CAISSE EPARGNE
 Iban : FR761751590000459346915080 Bic : CEPAFRPP751
 CUI / EAP
 Convention : 07513A0058500
 Emploi : EAP

Code	Rubriques	Nbre ou Base	Taux Salarial	Montant Salarial	Taux Patronal	Montant Patronal
7	Taux horaire :	9,53				
9	Temps de Travail	52,00				
16	Salaire de base	495,56		495,56		
350	TOTAL BRUT			495,56		
360	Maladie / Brut	495,56	0,750	3,72		
362	RDS/BRUT -3%	486,89	0,500	2,43		
365	FNAL	495,56			0,100	0,50
370	Ircantec	495,56	2,540	12,59	3,800	18,83
381	CSG / Brut - 3 %	486,89	2,400	11,69		
382	CSG déductible	486,89	5,100	24,83		
384	Vieillesse / Brut	495,56	0,250	1,24		
385	Vieillesse / Tr.A	495,56	6,800	33,70		
390	Solidarité Autonomie	495,56			0,300	1,49
408	Accident Travail	495,56			1,700	8,42
410	Assedic / Tr.A	495,56			6,400	31,72
420	> TOTAL RETENU <			90,20		60,96
425	>> IMPOSABLE <<			419,48		
450	NET A PAYER EURO	405,36		405,36		

	Mois	Cumul		Mois	Cumul
575 Cumul Heures	52,00	260,00	580 Cumul Imposable	419,48	2 097,40
585 Cumul Brut	495,56	2 477,80	590 Cumul Net à Payer	405,36	2 026,80
591 Cumul CSG Déductible	24,83	124,15			

BULLETIN DE PAIE
Période du 01/03/2014 au 31/03/2014

Etablissement Payeur :
LYCEE DIDEROT
61 Rue David d Angers
75019 PARIS
No de Siret : 19750712200038 Code APE : 8532Z
Numéro URSSAF : 758 410317431001018

Etablissement Employeur : 000750690T
LYCEE FRANCOIS VILLON
75014 PARIS
No de Siret : 19750690000012 Code APE : 8531Z

Date de paiement : le 22/03/2014

BABY MARINPOUY KRISTELLE
151 AV LEDRU ROLLIN
75011 PARIS

N° de sécurité sociale : 2 92 08 99 326 036 06
Date d'ancienneté : 05/11/2013 Matricule : 000157
Catégorie: 1 Section : 1
Règlement : Virement Magnétique
Dom. Bancaire: CAISSE EPARGNE
Iban : FR7617515900000459346915080 Bic : CEPAFRPP751
CUI / EAP
Convention : 07513A0058500
Emploi : EAP

Code	Rubriques	Nbre ou Base	Taux Salarial	Montant Salarial	Taux Patronal	Montant Patronal
7	Taux horaire :	9,53				
9	Temps de Travail	52,00				
16	Salaire de base	495,56		495,56		
350	TOTAL BRUT			495,56		
360	Maladie / Brut	495,56	0,750	3,72		
362	RDS/BRUT -3%	486,89	0,500	2,43		
365	FNAL	495,56				
370	Ircantec	495,56	2,540	12,59		
381	CSG / Brut - 3 %	486,89	2,400	11,69		
382	CSG déductible	486,89	5,100	24,83		
384	Vieillesse / Brut	495,56	0,250	1,24		
385	Vieillesse / Tr.A	495,56	6,800	33,70		
390	Solidarité Autonomie	495,56				
408	Accident Travail	495,56				
410	Assedic / Tr.A	495,56				
420	> TOTAL RETENU <			90,20		
425	>> IMPOSABLE <<			419,48		
450	NET A PAYER EURO	405,36		405,36		

	Mois	Cumul		Mois	Cumul
575 Cumul Heures	52,00	156,00	580 Cumul Imposable	419,48	1 258,44
585 Cumul Brut	495,56	1 486,68	590 Cumul Net à Payer	405,36	1 216,08
591 Cumul CSG Déductible	24,83	74,49			



Relevé d'Identité Caisse d'Epargne

CE ILE DE FRANCE

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement de quittance, etc.).

Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

17515	90000	04593469150	80	CE ILE DE FRANCE
c/étab	c/guichet	n/compte	c/rice	domiciliation

IBAN (Identifiant international de compte)

FR76	1751	5900	0004	5934	6915	080
------	------	------	------	------	------	-----

BIC (Identifiant international de l'établissement)

C	E	P	A	F	R	P	P	7	5	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Intitulé du compte MLE BABY KRISTELLE

7 RUE DES MOINES

91460 MARCOUSSIS

MARCOUSSIS

21 BIS RUE ALFRED DUBOIS

91460 MARCOUSSIS

TEL : 01.72.48.56.07



Relevé d'Identité Caisse d'Epargne

CE ILE DE FRANCE

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement de quittance, etc.).

Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

17515	90000	04593469150	80	CE ILE DE FRANCE
c/étab	c/guichet	n/compte	c/rice	domiciliation

IBAN (Identifiant international de compte)

FR76	1751	5900	0004	5934	6915	080
------	------	------	------	------	------	-----

BIC (Identifiant international de l'établissement)

C	E	P	A	F	R	P	P	7	5	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Intitulé du compte MLE BABY KRISTELLE

7 RUE DES MOINES

91460 MARCOUSSIS

MARCOUSSIS

21 BIS RUE ALFRED DUBOIS

91460 MARCOUSSIS

TEL : 01.72.48.56.07